

ÉTENDUES DE LA RÉFLEXIVITÉ

Comité de rédaction

Céline Letawe (secrétaire), Grégory Corman, Björn-Olav Dozo, Stéphane Polis, Daria Tunca, Baudouin Stasse

Comité de lecture international

Anne Bayert-Geslin (Université de Limoges), Laurence Brogniez (Université Libre de Bruxelles), Bertrand Daunay (Université Lille 3), Pablo Decock (Université Catholique de Louvain), Édouard Delruelle (Université de Liège), Pascal Durand (Université de Liège), Nathalie Roelens (Université du Luxembourg), Jean-Paul Thibaud (CNRS, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble), David Vrydaghs (Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur), Damien Zanone (Université Catholique de Louvain)

MethIS. Méthodes et Interdisciplinarité en Sciences humaines

Methis est la revue du groupe *Intersection*, dont l'objectif est l'exposition et la discussion, dans un cadre interdisciplinaire, des recherches en cours des doctorants et jeunes docteurs en Philosophie et lettres et en Sciences humaines et sociales de l'Université de Liège. Un tel cadre interdisciplinaire exige, afin d'assurer un échange scientifique rigoureux, que les questions de méthode soient clairement posées et soumises à la perspicacité des regards croisés entre les différentes disciplines.

Courrier scientifique

Revue *MethIS*—Céline Letawe
Université de Liège—Place du xx-Août, 7—B—4000 Liège
Courriel: cletawe@ulg.ac.be

Diffusion, vente au numéro et abonnement

Presses Universitaires de Liège
Place du xx-Août, 7—B—4000 Liège
Tél.: +32 (0)366 50 22—Presses@ulg.ac.be—<http://www.presses.ulg.ac.be>

Page Web

La revue est intégralement disponible en Open Access à l'adresse suivante :
<http://popups.ulg.ac.be/MethIS>

© Intersection, septembre 2012
Avec le soutien du Conseil de la recherche et de la Faculté de Philosophie et lettres de l'Université de Liège

ISBN 978-2-87562-007-1—ISSN 2030-1464 — D/2012/12.839/8

MethIS

MÉTHODES ET INTERDISCIPLINARITÉ
EN SCIENCES HUMAINES

ÉTENDUES DE LA RÉFLEXIVITÉ

édité par
C. Letawe, E. Mouratidou & V. Stiénon

Volume 3 (2010)

Presses Universitaires de Liège

**ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SON ÉCOUTE :
NUISANCES SONORES ET RÉFLEXIVITÉ
(NOTE DE RECHERCHE)**

Paul-Louis Colon

(F.R.S.-FNRS — Université de Liège)

Résumé. Dans cet article, nous nous interrogerons sur l'expérience de la dimension sonore de l'environnement humain, à partir d'éléments issus d'une enquête ethnographique en cours en Belgique francophone. Après avoir examiné rapidement les propositions de conceptualisation de cette expérience en sciences sociales, nous insisterons sur les difficultés inhérentes à son observation. Nous tâcherons alors de montrer en quoi l'approche de cette expérience par le biais des nuisances sonores peut permettre de contourner en partie cette difficulté, précisément en raison de la posture réflexive que ces phénomènes suscitent chez les personnes qui y sont confrontées. Grâce à cette posture, l'individu prend conscience, non sans difficultés, des manières d'investir son milieu sonore qu'il adopte d'ordinaire sans y prendre garde. Cette réflexivité particulière des acteurs est toutefois à double tranchant : en même temps qu'elle fournit à l'individu une prise nouvelle sur son milieu sonore, elle le rend vulnérable à ses effets.

1. La réflexivité en sciences sociales

La question de la réflexivité en sciences sociales est complexe. Le même terme peut renvoyer à des phénomènes assez différents selon les auteurs. Chez Pierre Bourdieu, elle fait référence à la vigilance épistémologique que doit exercer le chercheur contre les présupposés, qu'ils soient issus du sens commun ou de postures théoriques (Bourdieu & Wacquant 1992). C'est elle qui permet au sociologue de construire un savoir sur le monde social qui soit scientifique, par rupture avec le savoir ordinaire des acteurs sociaux. À l'époque des premières formulations de la théorie sociale de Bourdieu, Harold Garfinkel utilisait déjà le terme de réflexivité dans un sens différent, propre à l'ethnométhodologie : la

réflexivité renvoie chez lui au fait que, par leur exécution même, les pratiques sociales fournissent la possibilité de leur description par les acteurs (Garfinkel 2007 [1967]). Ceux-ci sont donc à tout moment capables d'explicitier ce qu'ils font aux autres membres de leur groupe. Le sociologue ne fait que rendre compte de ces descriptions des acteurs. Il n'y a donc pas pour l'ethnométhodologie de rupture entre savoir sociologique et savoir ordinaire.

Dans les années 1980, une série de théorisations des évolutions des sociétés occidentales contemporaines (celles d'Ulrich Beck et d'Anthony Giddens en particulier) vont recourir à la notion de réflexivité pour désigner le processus d'autonomisation des individus par rapport aux rôles sociaux hérités de l'organisation de la société industrielle, c'est-à-dire le fait que les appartenances soient de manière croissante choisies plutôt que reçues (Hamel 2007). En France, un nouveau courant sociologique prend à cette époque forme sur la base d'une critique de la pensée de Bourdieu et en particulier sur une revalorisation du savoir ordinaire des acteurs (Boltanski & Thévenot 1991). Si le terme « réflexivité » ne fait pas l'objet d'une conceptualisation en soi, il est utilisé par ces sociologues, qui se qualifient également de « pragmatistes », pour désigner le processus grâce auquel les acteurs prennent conscience de ce qu'ils font et sont en mesure de se mettre d'accord sur une définition partagée de la réalité :

dans de nombreuses situations, et notamment dans les situations d'incertitude et de dispute, les acteurs prennent à l'égard de leurs compétences tacites, et particulièrement de leurs compétences normatives, une posture réflexive [...]. La tâche du sociologue est donc, de façon prioritaire, de prendre appui sur ces moments réflexifs [...]. (Boltanski 2006 : 12)

En anthropologie, la notion de réflexivité est plus stabilisée. Depuis les débuts de la discipline, elle fait référence, comme chez Bourdieu, à la reprise critique par le chercheur des informations qu'il a pu produire dans le cadre de son expérience de terrain : l'enquêteur « doit sans cesse analyser ce qui se passe en le rapportant à ce qu'il fait » (Beaud & Weber 2003 : 296). Au cours des années 1980 et en parallèle avec un mouvement d'interrogation de la discipline sur son objet consécutif à la fin de la colonisation, ce regard critique sera radicalisé par l'anthropologie dite « postmoderne », principalement anglo-saxonne, qui promouvra l'explicitation la plus complète du mode de production du savoir ethnographique, allant jusqu'à faire de cette explicitation à la fois la limite et le

but même de l'anthropologie : « much of our knowledge about other cultures must now be seen as contingent, the problematic outcome of intersubjective dialogue, translation and projection » (Clifford 1986 : 109). Cette forte interrogation épistémologique s'accompagne d'une posture éthique qui vise à mettre sur un pied d'égalité le savoir ethnographique et le savoir indigène.

La question de la réflexivité en sciences sociales est donc étroitement liée au rapport du chercheur à son objet et au statut accordé à la connaissance des acteurs sociaux par et dans le savoir scientifique. Selon les auteurs et les courants, les positions varient et l'accent est porté plutôt sur l'un ou l'autre de ces aspects. Dans le cadre de cet article, nous nous intéresserons à la réflexivité des acteurs, en particulier à ses conditions de possibilité et à l'usage heuristique qui peut en être retiré par le chercheur lorsqu'il cherche à étudier des aspects de l'expérience humaine qui font l'objet d'une connaissance souvent tacite et peu verbalisée. Nous élaborerons cette réflexion à partir de données ethnographiques issues de notre recherche doctorale sur l'écoute de l'environnement.

2. L'anthropologie et l'écoute

L'anthropologie, comme les autres sciences sociales, a très longtemps gardé une vision tronquée des phénomènes sonores. Confrontée à ses origines à l'étude de peuples souvent sans écriture, elle a rapidement mis la parole et, dans une moindre mesure, la musique, au centre de ses préoccupations. Ce faisant, elle laissait dans l'ombre un pan important de l'expérience auditive humaine : celui des sonorités, naturelles et humaines, qui forment la trame sonore de la vie quotidienne. Intuitivement, il est aisé de concevoir que les sons de notre environnement nous informent sur celui-ci et peuvent motiver notre comportement. Nous nous appuyons spontanément, nous semble-t-il, sur certains sons comme des indices d'activités ou de circonstances. Ces phénomènes sonores ne sont pas simplement les corolaires des objets auxquels ils renvoient : ils constituent des aspects structurants de l'expérience sociale. La rumeur permanente des lieux citadins fréquentés est un des pans de l'habit indifférent composant l'anonymat urbain. La réverbération importante des églises catholiques impose la voix du prêtre et concourt à contrôler étroitement la production sonore des fidèles. Le brouhaha du café fréquenté est répété par la diffusion de musique amplifiée et par l'intensité des voix, qui surenchérisent dans l'expression attendue d'animation. Et selon qu'en ces lieux on soit

observateur, passant, prêtre ou client, ces trames sonores prendront des couleurs et des significations différentes. Il y aurait donc bien là un véritable objet anthropologique. Reste à réfléchir aux moyens de l'analyser.

On peut identifier deux façons d'aborder l'environnement sonore. La première, apparue dans les années 1970 sous l'impulsion de Murray Schafer, un compositeur canadien, considère les sons de l'environnement avec une oreille à la fois naturaliste et musicologique. Sa démarche originale s'inscrit dans le prolongement d'une remise en cause des frontières du domaine musical au cours du XX^e siècle par une série d'artistes, Luigi Russolo et John Cage notamment. Pour Murray Schafer, l'ensemble des sons « ordinaires » révèle quelque chose d'un lieu et de la culture des hommes qui l'ont pour partie façonné. En ce sens, il peut être écouté par l'analyste comme une composition musicale créée à la fois par l'homme et la nature. À l'instar de ce que la vision peut révéler d'un lieu, l'ouïe serait capable de saisir celui-ci en tant qu'unité, le « paysage sonore » (Schaffer 1979).

Une deuxième approche des sons « ordinaires » invite à déplacer l'attention des phénomènes sonores pour eux-mêmes vers les modalités de leur perception. L'écologie acoustique formulée par Murray Schafer ne s'intéressait guère au rôle de l'auditeur dans la formation du paysage sonore. Sa visée patrimoniale réduisait plutôt celui-ci à une sorte de réceptacle capable de s'ouvrir ou de se fermer aux sons. Elle laissait en suspens la question du « point d'écoute » (Chion 1993) : la position spatiale, sociale, historique et culturelle depuis laquelle nous envisageons les sons qui nous entourent. Elle masquait notamment le fait que l'individu écoutant est aussi en même temps producteur continu de sons, et que ces deux rapports au sonore peuvent s'influencer mutuellement (Augoyard 1985). Ce sont ces éléments qui retiendront dans les années 1980 l'attention d'une équipe de sociologues urbains français, le CRESSON (Centre de Recherches sur l'Environnement Sonore). Pour marquer le décentrement de l'analyse des sons d'un lieu vers les modalités de leur écoute, ces chercheurs préféreront le terme « environnement » à celui de « paysage » sonore, qui prenait chez Schafer des connotations normatives.

L'accent mis sur l'étude des modalités sociales culturelles de la perception est proche de l'intérêt nouveau porté aux pratiques corporelles par l'anthropologie dite « des sens » qui se développe à la même époque au Canada et aux États-Unis. Elle part de l'hypothèse que chaque culture élabore une

organisation singulière des différentes modalités sensorielles (Howes 1990) et s'intéresse donc aux usages des sens dans une grande variété de domaines (langue, sorcellerie, médecine, éducation, ornements, cuisine,...) dans le but d'établir le « modèle sensoriel » (Classen 1997 : 438) propre à une communauté culturelle. Les questions de la transmission de ce modèle, de son influence sur « les formes d'organisation sociale, sur les conceptions du moi et du cosmos, sur la régulation des émotions et sur les autres domaines d'expression culturelle [...] » (Howes 1991, cité par Classen 1997 : 444) sont au cœur de leurs préoccupations. Si la notion de modèle ou de hiérarchie sensorielle, en tout cas son statut épistémologique, peut être contestée¹, nous retenons de ce courant l'intérêt porté au rapport entre les interactions sociales, le contexte culturel et l'usage des sens par les individus.

3. Comprendre l'écoute ordinaire via les nuisances sonores

Notre recherche doctorale, inspirée de ces différents travaux s'intéresse à l'usage de l'écoute dans le rapport à l'environnement en Belgique francophone. Nous nous intéressons plus particulièrement aux situations de nuisance sonore. D'abord parce qu'elles constituent une modalité importante du rapport à l'environnement sonore en Belgique, mais également dans d'autres pays occidentaux² ; ensuite parce que, comme nous tâcherons de le montrer dans la suite de cet article, ces situations amènent les personnes qui y sont exposées à adopter par rapport à leur écoute ordinaire une attitude réflexive qui est généralement absente.

Le terme « bruit » est fortement polysémique. Plusieurs tentatives de clarification ont été proposées. Murray Schafer distingue quatre acceptions : « tout

1 Un ensemble de recherches et de travaux théoriques en anthropologie, inspirés notamment par la phénoménologie, mettent en question les fondements épistémologiques culturalistes de l'anthropologie des sens telle que définie par David Howes. Tim Ingold, par exemple, reproche à cette anthropologie de se focaliser sur les représentations, les discours et les artefacts produits à propos des sens plutôt qu'aux usages eux-mêmes, avec pour conséquence une méconnaissance de l'expérience sensorielle pratique. Il s'agit pour lui de renverser l'ordre de l'explication : « [...] the distinction [between different senses] cannot form part of the explanation for the differences in sensory experience, but is part of what has to be explained. » (Ingold 2000 : 269) Ces positions font l'objet d'un virulent débat au sein du domaine.

2 De nombreuses études d'opinion montrent que le bruit et les nuisances sonores sont la première cause de plainte et d'inquiétude relative à l'environnement chez les habitants de l'Union Européenne. Voir notamment (EEA 2007, Muzet 1999).

son puissant », « son non désiré », « son non musical » et « perturbation dans un signal » (1979 : 256). Celles-ci sont toutefois loin d'être exhaustives. Pour David Le Breton, le bruit « apparaît lorsque le son perd sa dimension de sens » (2006 : 127). Si cette proposition peut s'appliquer à un grand nombre de situations sociales, elle laisse toutefois de côté l'acception acoustique du bruit, à laquelle renvoyait partiellement Murray Schafer dans sa première acception. Néanmoins, l'intérêt de cette proposition est le déplacement qu'elle permet d'opérer d'une définition universelle à une définition contextuelle du terme. L'absence de sens est en effet évaluée par rapport à un cadre de référence (musical, social, informationnel, etc.) spécifiquement mobilisé par l'énonciateur et lié à une situation particulière. Dans le même ordre d'idée, Jacques Cheyronnaud propose de concevoir le terme de « bruit » comme le résultat d'une catégorisation opérée par l'auditeur par rapport à un phénomène sonore donné. Il suggère dès lors la mise à jour d'une « grammaire du bruit (les règles qui, dans notre société, gèrent voire restreignent le champ d'application du terme) » (2009). La définition acoustique du bruit, en termes de niveaux sonores, par exemple, constitue l'une des formes de catégorisations possibles.

Il importe donc, lorsque l'on parle de bruit, de préciser le cadre de référence dans lequel le discours se situe. Dans cet article, nous utiliserons l'expression « nuisance sonore » pour désigner une situation de confrontation à un phénomène sonore jugé désagréable et qualifié par eux de « bruit », quel que soit le cadre de référence qu'ils investissent dans cette qualification. Nous utiliserons donc ici ce dernier terme en suivant l'usage qu'en font les acteurs. Le terme « gêne » désignera quant à lui plus spécifiquement l'état affectif et cognitif résultant de la confrontation prolongée à une situation de nuisance sonore.

Marcel Duchamp a écrit : « On peut regarder voir. On ne peut pas entendre entendre » (cité par Szendy 2001 : 168). Il mettait ainsi en avant la difficulté d'élaborer une attitude réflexive par rapport à l'écoute. Dans un cadre musical, la production de musique peut être lue comme l'expression d'une écoute particulière (d'un répertoire, d'une tradition, voire d'un environnement sonore). Hors de ce cadre, l'écoute se traduit moins directement dans une pratique qui la révèle. L'un des principaux constats effectués par les sociologues du CRESSON lors leurs enquêtes sur les sonorités urbaines était la difficulté de recueillir un discours des habitants d'un lieu à leur sujet : « si les gens repèrent bien et facilement les bruits qui les dérangent (le voisin, la rue, le chien, ...),

ils n'entendent plus ou n'ont généralement pas conscience de tous les sons qui accompagnent leur vie quotidienne » (Amphoux 1991 : 15). Pour contourner ce biais, ils ont développé des outils d'enquête originaux dont le principe vise à mettre les enquêtés dans une position réflexive par rapport à leur écoute. Il s'agit par exemple de l'« entretien sur écoute réactivée », où un montage sonore de sons enregistrés préalablement dans l'environnement d'habitation de l'enquêté sert de support à un entretien sociologique (Augoyard 2001). Mais il existe un autre moyen de répondre à cette difficulté méthodologique. Il est en effet un type de sonorités au sujet desquels les habitants d'un lieu sont souvent diserts. Il s'agit des sonorités jugées désagréables.

Le bruit est une problématique qui a suscité de nombreux travaux en sciences sociales depuis la fin des années 1970, à une époque où la définition du problème du bruit, notamment en termes de politique de recherche, s'est complexifiée, les approches acoustiques et de santé publique s'avérant insuffisantes pour une compréhension profonde du problème (Augoyard 2000). À côté de travaux abordant directement la question de la gêne liée au son, qui ont mis en évidence le rôle des représentations, qu'elles soient psychologiques (Periañez & Desbons 1975) ou sociologiques (Aubrée 1995 ; Faburel 2003 ; Leroux *et al.* 2002), dans le processus de qualification du son, de nombreuses recherches ont été consacrées à l'environnement sonore et à l'écoute ordinaire dans une perspective ethnographique, sociologique urbanistique ou architecturale (en particulier les travaux du CRESSON : Amphoux 1991 ; Augoyard 1985, 1995a, 1995b ; Chelkoff 1996). On constate cependant, à travers cette littérature, qu'il existe peu d'analyses qui se soient attachées à comprendre l'articulation entre l'écoute ordinaire et l'écoute en situation de nuisance sonore³.

Il nous semble précisément qu'il est possible de réintroduire la question de la nuisance sonore dans l'étude de l'écoute ordinaire en s'appuyant sur l'idée, prônée par la sociologie pragmatique, que les moments de crise et d'incertitude offrent un angle d'approche privilégié pour étudier un phénomène social (Boltanski & Thévenot 1991). Plutôt que disqualifier les discours sur les nuisances sonores au prétexte qu'ils ne seraient que l'expression d'un jugement hédonique et idéologique sur le sonore, nous nous attachons à prendre ces discours au sérieux et à les entendre comme une porte d'accès vers le

3 Des pistes de recherche dans ce sens ont toutefois été dessinées par Pascal Amphoux (1989) et Dominique Aubrée (1995).

fonctionnement de la perception sonore. Il s'agit dès lors de remplacer la question du pourquoi — pourquoi sont-ils gênés : parce qu'ils n'aiment pas ces sons — par celle du comment — comment est-on gêné, par quel processus cognitif et pratique le sentiment de gêne se construit-il ?

Les personnes rencontrées dans le cadre de cette enquête l'ont été par l'intermédiaire d'une association et d'une fédération d'associations environnementalistes wallonnes actives dans le domaine des nuisances sonores (Trop de Bruit en Brabant Wallon et Inter-Environnement-Wallonie). Les types de nuisances dont elles se plaignent sont divers (bruits de voisinage, de trafic routier ou aérien, d'infrastructures agricoles ou de loisirs). Pour certaines il s'agit d'une source de nuisance unique (par exemple le bruit des avions) ; pour d'autres, les sources de nuisances sont multiples.

4. Nuisances sonores et réflexivité

Dans la vie courante, l'attention aux sonorités liées à des lieux ou des activités fait l'objet d'un savoir-faire tacite, qui n'engage pas en général d'attitude réflexive. Celle-ci est coûteuse en énergie et en temps. Elle peut entraîner une remise en cause de ce qui était tenu pour acquis. Un grand nombre de règles de la vie sociale répondent précisément à un principe d'économie cognitive : elles permettent d'adopter rapidement et efficacement des manières de se comporter appropriées aux situations. Prendre une attitude réflexive rend l'accomplissement de l'activité plus difficile. S'orienter dans un lieu public, par exemple, serait bien plus compliqué si l'individu se demandait perpétuellement quels sont les types d'indices auxquels il doit être attentif et comment il y réagit plutôt que simplement capter et suivre ces indices (auditifs ou autres : les flux de la foule, la répartition de la lumière et des sons, la signalétique éventuelle, etc.).

C'est ainsi que chaque situation correspond à une configuration ou une reconfiguration de différents plans qui échappe en grande partie à l'activité consciente des agents. Les habitudes sont dans une large mesure anonymes et impersonnelles ; elles fonctionnent au niveau préreflexif de l'expérience et garantissent ce qui est tenu pour acquis par tout un chacun. (Thibaud 2004 : 249)

Mais l'accord à la situation n'est pas toujours adéquat ni immédiat. Face à une situation inouïe, à la disparition de repères usités, l'individu est pris de doutes et d'incertitudes. Cette instabilité temporaire constitue un embrayeur « naturel » vers une attitude réflexive (par opposition avec l'attitude réflexive

introduite « artificiellement » par un protocole d'enquête, par exemple). Les nuisances sonores constituent l'un de ces embrayeurs naturels. Par certaines de ses propriétés physiques, un phénomène sonore peut acquérir une certaine saillance parmi un ensemble de sons. Mais il ne devient réellement perceptible qu'à partir du moment où ses propriétés rencontrent une certaine disposition d'attention de la part de l'individu. Ce mouvement de l'attention peut avoir diverses origines ; il peut provenir de l'interaction du son avec une activité. Ainsi, par exemple, alors que l'on est en train de lire, on est brusquement arraché à sa lecture par un événement sonore, sans même avoir une conscience nette de ce qui a été entendu. On cherche alors rétrospectivement ce qui a pu nous distraire. Mais ce type d'intrusion n'est pas suffisant pour entraîner une attitude réflexive sur l'écoute ordinaire s'il n'est pas répété au cours du temps. C'est cette réitération d'une situation bruyante qui peut mener l'individu à passer d'un régime d'attention temporaire à son environnement sonore à une réflexion sur son rapport à cet environnement.

L'adoption d'une posture réflexive sur l'écoute résulte d'une sorte de « révélation » suite à la confrontation de perceptions contrastées. Il peut s'agir de l'expérience d'une même situation par plusieurs individus ou de plusieurs situations semblables par une même personne. Le premier cas est illustré par cet extrait d'entretien avec un homme âgé d'une cinquantaine d'années, vivant seul dans une maison dans une zone rurale et fort affecté par le bruit des avions :

Je dois avouer que ... je me rends compte qu'en fait ce bruit-là n'a commencé à me gêner qu'à partir du moment où j'ai pris conscience que c'était un problème. Alors que le bruit existait déjà avant. Donc pourquoi est-ce que brusquement il y a eu un déclic ? ... C'est ... je me rappelle très bien, c'est un jour où on était là sur la terrasse avec un ami et c'est l'ami qui me dit :

- Mais ... il y a un avion toutes les trois minutes ici.

Je dis : Oui c'est vrai qu'il y en a beaucoup. Toutes les trois minutes tu es sûr ?

- Oui oui oui oui, j'ai l'impression.

Et il a tapé très juste, parce que après ça j'ai vérifié, j'ai compté les avions pendant deux heures, en bouquinant, et effectivement ... la moyenne sur les deux heures c'était pile un avion toutes les trois minutes. Et donc c'est à ce moment-là que ça ... brusquement ça m'a crispé. Je me suis dit ouille ça c'est beaucoup trop, ça va pas, on ne peut pas laisser faire ça.

Le deuxième cas, la comparaison entre plusieurs situations semblables par une même personne, est illustrée par le cas d'une femme d'une quarantaine d'années, vivant en couple avec cinq enfants, qui a brusquement réalisé que le bruit des avions la dérangeait en visitant sa nouvelle maison. Alors qu'elle entendait déjà le bruit des avions à son ancien domicile, se retrouver confrontée au même bruit sur les lieux de sa future maison lui a rendu ce son insupportable.

Dans ces différents cas, il y a identification d'un « trouble », défini comme « ce qui dans l'environnement suscite *a minima* le sentiment qu'« il se passe quelque chose », ne débouchant pas nécessairement sur le sentiment, déjà plus consistant, que « quelque chose ne va pas » » (Breviglieri & Trom 2003 : 400). C'est le prolongement ou la répétition du trouble dans le temps qui va entraîner une préoccupation appelant une catégorisation du malaise. Cette inquiétude amène l'individu à adopter face à son écoute une position réflexive : afin de pouvoir réagir au trouble, il doit identifier de manière relativement précise ce qui le dérange, ce qui implique de faire venir à la conscience des manières d'écouter son environnement qu'il adoptait jusqu'alors seulement par habitude, sans y prendre garde.

4.1. Modalités de la réflexivité liée à l'écoute du bruit

L'individu dérangé prend d'abord conscience du contexte phénoménal de l'environnement sonore. C'est en regard de ce contexte qu'il est capable de discerner les aspects propres au son qui le dérange. L'objet, comme le note Antoine Hennion à propos du goût des amateurs, « n'est pas une masse immobile à laquelle nos visées viennent se heurter : il est lui-même déploiement, réponse, réservoir infini de différences que sa saisie fait surgir » (Hennion 2004 : 164). Les personnes gênées vont prêter une attention nouvelle aux sons de leur environnement et à ce que cela évoque en elles, précisant ainsi leur sentiment de gêne par une série de petites différences qu'elles apprennent à établir. Un homme d'une cinquantaine d'années, vivant en couple à l'entrée d'un village, explique ce qui le dérange dans le bruit des avions :

[Le bruit d'un avion] c'est caractéristique, c'est vraiment ... il me semble... on ne sait pas ... avoir un bruit comparable ... Bon (soupon) une tondeuse, ça peut être une tronçonneuse, à part la façon de l'utiliser c'est le même type de petit bruit de moteur ... ici il y a un bruit qui ... qui va en en s'amplifiant et ... et ça je crois que c'est le type d'avion aussi, il y en a où on entend manifestement en fonction des moteurs qu'il est déjà passé mais ... il y a une sorte de traînée de bruit ... en

longueur, qui fait que ... Une voiture qui passe à fond la caisse ou une moto ça va «vroua», ça va déchirer, ça va durer quelques secondes, c'est fini. Le bruit de l'avion ... ça commence crescendo, de plus en plus fort, et puis ça diminue ...

Une femme, vivant en couple sans enfant dans un village densément bâti, n'est pas sensible aux mêmes aspects du son :

Moi ce sont les bruits qui cognent. Ceux qui reviennent. Les tondeuses qu'on met en route, les cris perçants ... On a régulièrement au-dessus des petits avions, comment est-ce qu'on appelle ça ? des U.L.M. Ça n'est pas aussi dérangeant parce que c'est «mmmmm», un petit bruit constant comme ça. C'est moins dérangeant. Plus dérangeant c'est un énorme tracteur qui passe à du soixante à l'heure dans une petite rue avec son gros chargement à l'arrière. Les taille-haies «méommmm» qui s'arrêtent et qui se mettent en route. Les tronçonneuses. Ça ce sont des bruits terriblement dérangeants.

Dans ces deux exemples contrastés on voit comment les personnes ont appris à identifier dans les bruits des propriétés particulières qui alimentent leur gêne, au moyen de rapprochements entre différents phénomènes sonores. On peut y déceler une série de paramètres qui influent sur la gêne, en dehors du niveau sonore : la dynamique du son, le spectre des fréquences, la répartition des occurrences dans le temps.

Ensuite, l'individu dérangé développe une certaine conception du contexte social dans lequel s'insère le bruit. Cela passe notamment par l'inscription du bruit dans un système de valeurs qui peut être personnel (un style de vie, par exemple) ou collectif (un cadre législatif, par exemple). Le bruit est vécu comme une injustice, une incohérence, une transgression, par rapport à des normes implicites, comme les règles de bon voisinage, ou des normes explicites, comme des règlements communaux, des dispositions législatives, voire une conjonction des deux types. Par exemple, l'un des enquêtés raconte qu'un nouveau Delhaize s'est implanté près de chez lui. Faisant partie d'une commission de citoyens sur le développement rural, il a attiré l'attention du bourgmestre sur le fait que cela allait générer plus de trafic dans son quartier. Celui-ci a répondu qu'une interdiction de traverser le village serait installée et que les camions seraient cantonnés à la nationale. Les plaques d'interdiction de circulation ont été installées dans le village, sauf celle qui aurait dû se situer en aval, sur la nationale, pour empêcher les camions de prendre la direction du village. Résultat, les camions du Delhaize traversent de bonne foi le village

car c'est plus court pour eux. Le bourgmestre, à nouveau interpellé, promet de faire le nécessaire. Mais rien n'est fait.

Là, quand je suis dehors et que j'entends le bruit d'un camion (silence) je fais attention. Je me dis : « c'est le Delhaize ou pas ? » Parce que quelque part ... c'est cette situation là qui m'énerve, donc, le bruit du camion, j'y suis peut-être plus sensible alors que ... un tracteur passe ... qui fait plus de bruit ... que le camion ... il pourrait passer ça me ... ça me dérangerait pas. Mais là, on fait attention ... voyez ... Et c'est ça qui je crois fait varier le ... comment est-ce qu'on peut appeler ça ? La valeur du bruit. Par les phénomènes qui se ... par les impressions ou ... (silence) bof ... ou ce qui est annexe, qui n'a rien à voir avec le bruit. Cette autorisation qui est donnée ou pas donnée aux camions de passer.

Ce qui est important pour notre propos, c'est que, comme l'exemple ci-dessus le montre clairement, l'individu reconnaît le rôle que joue dans sa gêne la dimension symbolique du bruit et que cette reconnaissance influe directement sur sa perception du phénomène. En effet, cette valeur symbolique vient accroître la saillance perceptive que pouvait avoir le bruit pour la personne : son caractère excessif sur le plan physique est redoublé par l'injustice dont il est l'expression.

Ce savoir sur l'écoute, développé à partir d'un besoin d'avoir « prise »⁴ sur la gêne, se développe à la fois dans l'exposition répétée mais toujours singulière avec un phénomène bruyant (c'est pourquoi la gêne due au bruit s'inscrit dans une histoire relativement étendue dans le temps) et dans la confrontation avec la perception d'autrui, que ce soient d'autres personnes gênées par le bruit ou, au contraire, des personnes que le bruit indiffère. Dans ces contacts, qui sont tous deux également importants, l'individu gêné élabore à la fois une réflexion sur sa propre écoute et gêne et sur celles des autres. Un enquêteur déjà cité compare sa propre perception du bruit avec celles de ses voisins, tant sur le plan des propriétés de l'objet que de la dimension symbolique du bruit :

Mes voisins, curieusement, eux, ne sont pas du tout gênés par les avions, ils me l'ont dit à plusieurs reprises. Par contre, je sais que quand je suis arrivé ici, à peine j'ai racheté la maison, ils sont venus me glisser dans l'oreille que, quand même, la chaudière, au moment où elle se met en route, elle fait beaucoup de bruit. Or, par rapport à l'intensité du bruit des avions, c'est moins du dixième. Et ça ne se met en route que de temps en temps, c'est beaucoup moins souvent que le bruit des avions.

⁴ Nous reprenons ici une notion développée par Christian Bessy et Francis Chateaufreynaud (1995) à propos des savoirs experts, qui consistent précisément en l'établissement dans l'objet d'ancrages pour la perception par la mise en rapport de qualifications et d'une relation directe à l'objet.

Donc je ne comprends pas pourquoi eux c'est ce bruit-là qui les agace. » Ils habitent dans une maison bioclimatique, sans chaudière au mazout. « Je suppose qu'ils râlent parce que leur voisin a un ancien système qui est, entre autres, bruyant.

Comme on le voit, cette personne met en rapport des aspects du bruit et ses sensations ainsi que celles de ses voisins. Constatant la divergence de ressenti au niveau de l'intensité du bruit, il en est conduit à expliquer la variation des perceptions par la différence de valeur symbolique liée au bruit. La perception du bruit par autrui, quelle que soit sa provenance, est donc une grande source d'intérêt pour les personnes gênées. Elle leur permet soit de donner une certaine objectivité à quelque chose qui relève de la sensation, de surcroît parfois remis en cause par les appareils de mesure du bruit qui ne prennent en compte que les niveaux sonores⁵ ; soit d'essayer de comprendre ce qui fait qu'elles puissent être à ce point sensibles au bruit, à la différence d'autres personnes.

4.2. Conséquences de l'attention et de la réflexion sur le bruit

Adopter une attitude réflexive est rarement gratuit. Nous avons dit plus haut que de nombreuses règles de la vie sociale avaient précisément pour but de permettre aux individus de se comporter avec autrui sans avoir à s'interroger constamment sur les motifs de leur action et de celle des autres. Défaire la gangue protectrice des habitudes se fait au prix de l'investissement dans l'activité. Cela doit donc présenter un intérêt pour l'individu. Pour le chercheur, s'imposer une réflexivité systématique est un gage de scientificité. En sciences sociales, en l'absence d'autres moyens de contrôle de l'objet, c'est cette démarche qui fonde en grande partie la validité de l'analyse. Pour les personnes gênées par un bruit, porter attention à sa manière d'être affecté répond à la situation d'incertitude que produit initialement un bruit. Réfléchir sur lui, c'est d'une certaine manière le mettre à distance, s'en détacher. Mais, paradoxalement, pour pouvoir l'objectiver, il faut s'en rapprocher, se mesurer à lui de manière répétée, sous diverses modalités. Développant un savoir mais aussi un savoir-faire sur le bruit, indissociablement matière et sensation, la personne se met en condition d'être toujours plus affectée par lui.

L'attention soutenue portée au bruit peut en effet avoir pour conséquence d'associer de manière durable une certaine forme sonore avec le sentiment de

⁵ Plusieurs études psycho-acoustiques ont établi qu'il n'y a pas de corrélation directe entre niveau sonore et gêne ressentie (Faburel 2007).

gêne, quel que soit le contexte de sa perception. L'un des enquêtés évoque par exemple comment la forme particulière du bruit des avions a acquis pour lui une telle saillance qu'il la repère immédiatement dans un composé sonore, même en dehors de la situation de perception habituelle :

Il m'est arrivé par exemple en regardant la télé le soir d'entendre un bruit qui me rappelle un bruit d'avion. Et c'est souvent un ... des bruits parasites dans la bande-son. Et je me demande si c'est un avion qui passe au-dessus de la maison ou si ça vient du film et parfois, mais c'est là que j'ai pété un fusible, clairement, parce que c'est absurde de faire ça, parfois je ... je vais jusqu'à couper le son de la télé ... «Ah oui, non, c'est un avion ou ça ne l'est pas». Juste pour avoir confirmation. C'est complètement absurde, hein. Mais donc, il y a des bruits dont la tonalité me gêne, alors qu'ils viennent d'un film, où ils devraient en principe ne pas gêner. Ils font partie de la bande son ... je suis censé écouter.

L'inscription de la gêne dans une durée oblige la personne à trouver une nouvelle manière de s'inscrire dans son environnement familial, ce qui suppose qu'elle réfléchisse à la manière dont cette inscription se réalise et s'est réalisée. Chez certains, la musique est utilisée comme une technique de défense, visant à créer une sorte de bulle sonore maîtrisée qui atténuerait la source de nuisance, avec des résultats peu satisfaisants. Ils modifient donc leurs pratiques d'écoute musicale, en termes quantitatifs ou qualitatifs, installant par exemple un dispositif de sonorisation dans le jardin pour pouvoir profiter de celui-ci sans être directement confronté au bruit gênant. Chez un autre enquêté, cela a eu pour conséquence de modifier ses préférences musicales.

Il m'arrive aussi de temps en temps de mettre de la musique. Je suis plutôt un amateur de jazz et de rock, mais dans le rock j'ai toujours eu une préférence pour le rock assez soft et plutôt intello plutôt que la grosse artillerie. Et je suis en train de changer de goût. Parce que la grosse artillerie, elle permet ... On met ça fort et on entend plus les avions. Donc je mets un bruit encore plus fort, mais pour couvrir celui qui me gêne.

Le degré d'investissement dans l'espace public en réponse à la nuisance est également fonction de ses effets sur l'écoute de l'environnement. La majorité des personnes rencontrées nous ont dit que le fait d'agir, au niveau public, politique, par rapport au bruit, les amenait à y prêter une attention encore plus forte et donc à se sentir d'autant plus dérangées. Un enquêté évoque son rapport à un collectif militant pour le contrôle du bruit des avions :

[...] donc j'ai essayé de le faire [m'investir dans l'association] et puis je me suis rendu compte qu'en fait ça entretenait mon stress, parce que je ... je ne pensais

plus qu'aux avions. Parce que déjà j'en entends tout le temps — enfin justement maintenant c'est l'exception mais, disons que ... ils m'obsèdent. Et en plus le fait de travailler dans le domaine fait que ... je ne voyais plus que ça, je ne pensais plus que ça, je finissais par en rêver, enfin c'était devenu épouvantable. Donc j'ai pris un peu de champ.

Un autre enquêté, retraité et vivant en couple :

Je me suis rendu compte aussi en allant à cette réunion [d'une association environnementaliste] : à partir du moment où on commence à faire attention : tiens, douze heures trente ... il y en a qui notent même ... puis on se rend compte : le lendemain douze heures trente, douze heures trente ... À partir du moment où on y fait attention, on y est beaucoup plus sensible aussi.

C'est par une attention réflexive à sa propre perception que l'individu exposé au bruit module son action par rapport à celui-ci. Si l'action n'apporte pas de solution immédiate, l'individu gêné, qui au départ s'est investi parfois de manière importante dans la recherche d'une solution au problème, va progressivement limiter ses actions afin de répondre au surcroît d'attention au bruit qui s'ensuit sans être lié à une amélioration de la situation. La passivité préalable dans laquelle la personne se trouvait ne lui semble plus possible. Elle va donc s'en tenir à un engagement faible d'un point de vue politique ou social dans lequel elle finit par trouver une sorte d'équilibre insatisfaisant. Cela peut avoir pour conséquence que certaines d'entre elles évitent de sensibiliser d'autres personnes au problème, au nom de leur bien-être, envisagé à partir de leur propre expérience de la gêne :

J'hésite aussi à aller rameuter des gens pour leur dire : «attention, il y a un problème» parce que je sais que cela peut leur faire du tort, dans certains ... pour certaines personnes en tout cas. Donc ceux qui ne souffrent pas du problème et qui ne se rendent pas compte qu'il y a un problème, je crois qu'ils sont très bien comme ça et qu'il ne faut les ... qu'il ne faut pas aller leur en parler.

Elles se privent ce faisant elles-mêmes d'une extension de l'intéressement qui pourrait être un levier pour une revendication collective légitime au niveau politique.

4.3. Limites de la réflexivité

Si l'exposition au bruit peut amener les individus à une attitude réflexive par rapport à leur écoute, les personnes gênées sont toutefois limitées dans leur réflexion par une série de contraintes. Premièrement, l'absence d'un vocabulaire

ad hoc partagé pour décrire le bruit empêche en effet les personnes gênées de rapporter leurs perceptions à un ensemble stable de repères qui puissent leur servir à objectiver leurs sensations. Les occasions où elles sont obligées de faire partager leurs perceptions avec d'autres, qu'il s'agisse de l'ethnographe ou d'autres personnes gênées par certains sons, leur imposent de « bricoler » un vocabulaire, dont nous avons montré quelques exemples ci-dessus, pour décrire le bruit et les sensations qui lui sont associées. Ils conjoignent différents registres de description, issus de jargons spécialisés (musique et physique) ou reposant sur des images mentales (analogies, métaphores), voire l'imitation vocale du son (onomatopées). Le caractère fortement idiosyncrasique de ce « bricolage » contribue à maintenir la personne dans un « corps-à-corps » avec le son difficilement partageable, alimentant la conception commune de l'irréductible subjectivité de la perception du bruit. Pourtant, comme nous en avons esquissé les contours dans cet article, il est possible de repérer dans la variété des relations au bruit des régularités interindividuelles concernant le processus de constitution de la gêne.

Deuxièmement, les vecteurs d'information et d'échange sur le bruit, et surtout sur la gêne, sont relativement peu nombreux, si l'on compare, par exemple, avec la situation des amateurs de musique, qui ont à leur disposition des revues spécialisées, quantité d'ouvrages, de nombreux lieux de rencontres et de discussions entre amateurs. Or le savoir réflexif a besoin d'être nourri de l'extérieur pour pouvoir se développer. Comme dans le cas de l'amour de la musique, ce sont ces dispositifs intermédiaires qui permettent le décentrement nécessaire, l'introduction de multiples variations dans le rapport à l'objet qui dessinent les contours d'une relation singulière.

Il peut paraître étonnant de mettre sur le même plan le goût des amateurs et la gêne due au bruit. Tous deux partagent cependant le fait d'être le produit d'une activité par laquelle émergent un ensemble de différences : à la fois des dispositions sensibles chez l'individu et des propriétés de l'objet pour cet individu. « Ces différences ne sont pas « déjà là » ; en rendant plus présentes les choses, qui sont moins inertes qu'elles ne semblent, par la comparaison, la répétition, etc. il faut les faire apparaître dans et par le contact : le goût est un *faire sentir*, un *se faire sentir*, et aussi, à travers les sensations du corps [...] un *se sentir faire*. » (Hennion 2004 : 164). Ce que les récits de situation d'exposition prolongée au bruit que nous avons rassemblés mettent en avant, en filigrane,

c'est justement le caractère actif et constamment en devenir de la sensation de gêne : c'est en modulant le contexte d'audition, l'action par rapport au bruit, les préférences sonores, que l'individu précise sa sensibilité et ce qui l'affecte.

Mais la différence entre le goût des amateurs et le dégoût des personnes incommodées tient à l'asymétrie de la relation dans ce dernier cas. Tandis qu'un bruit les affecte sans cesse à mesure qu'ils prennent connaissance de ses effets, les personnes gênées n'ont que peu de moyens d'affecter ce bruit. Par l'établissement actif de ses propriétés à la fois matérielles et sensibles, ils font l'expérience de la force supérieure de l'objet, qui reste finalement insaisissable. Les amateurs de musique ont la maîtrise des circonstances du goût : choisir d'aller à tel ou tel concert, d'écouter tel ou tel CD, de faire de la musique avec certaines personnes, ... Dans le cas des nuisances sonores, les circonstances sont exclusivement le ressort du phénomène sonore — de sa source. C'est le bruit qui s'impose, la personne ne peut que réagir.

5. Conclusion

Le rapport à l'environnement sonore est généralement tacite. C'est en même temps un rapport qui est très ordonné, de sorte qu'un phénomène sonore qui déroge par certains aspects aux attentes que l'on a appris à formuler à leur sujet est rapidement identifié. Lorsque cette survenue s'installe de manière durable, elle constitue une mise à l'épreuve du rapport ordinaire à l'environnement sonore, une remise en cause des habitudes perceptives. Motivé par l'étrangeté du phénomène, l'individu est entraîné à déplacer son attention des repères pour l'action que sont généralement les sons aux modalités mêmes de son écoute. Cette attitude réflexive est rare dans le cas de l'environnement sonore. Elle constitue dès lors une porte d'entrée intéressante vers des savoirs et savoir-faire difficiles à appréhender pour l'anthropologue. Cette réflexivité a plusieurs caractéristiques. Elle est moins voulue que suscitée par la situation particulière créée par le bruit. Elle résulte d'une activité impliquant une certaine durée et des confrontations répétées avec la situation gênante, soit directement, soit à travers les discussions, l'échange d'expériences à propos du bruit et de la gêne. Toutefois, à la différence d'autres activités qui reposent sur une même attention aux ressorts de son action, la réflexivité qui est en jeu ici est limitée par la faiblesse des dispositifs intermédiaires : difficulté de dire le son et la gêne par manque d'un vocabulaire approprié et partagé, par le peu

d'occasions d'information et de communication sur le bruit et la gêne qui permettraient d'en affiner la saisie. Ces limites concourent à faire de la relation au bruit une relation asymétrique, où la sensibilité que développent les personnes ne se voit pas compensée par plus de maîtrise sur l'objet de leur affection.

Bibliographie

- P. AMPHOUX (1991), *Aux écoutes de la ville : la qualité sonore des espaces publics européens. Méthode d'analyse comparative. Enquête sur trois villes suisses*, Lausanne/Grenoble, IREC/CRESSON.
- P. AMPHOUX & M. LEROUX (1989), *Le bruit, la plainte et le voisin*, Grenoble, CRESSON.
- D. AUBRÉE (1995), « Quand vous parlez du bruit, qu'entendez-vous ? », dans *Acoustique et techniques*, n°3, p. 9-12.
- J.-F. AUGOYARD (1985), *La production de l'environnement sonore. Analyse exploratoire sur les conditions sociologiques et sémantiques de la production des phénomènes sonores par les habitants et usagers de l'environnement urbain*, Grenoble, ESU/CRESSON.
- (1995a), *À l'écoute de l'environnement : répertoire des effets sonores*, Marseille, Parenthèse.
- (1995b), « L'environnement sensible et les ambiances architecturales », dans *Espace Géographique*, vol. 24, n°4, p. 302-318.
- (2000), « Du bruit à l'environnement sonore urbain. Évolution de la recherche française depuis 1970 », dans D. PUMAIN & M.-F. MATTEI (éd.), *Données urbaines*, vol.3, Paris, Economica, p. 397-409.
- (2001), « L'entretien sur écoute réactivée », dans M. GROSJEAN & J.-P. THIBAUD (éd.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèse, p. 127-152.
- B. BARRAQUÉ (2003), « Bruit des aéronefs : formule mathématique ou forum hybride ? », dans *Espaces et Sociétés*, n°115, p. 79-97.
- S. BEAUD & F. WEBER (2003), *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- C. BESSY & C. CHATEAURAYNAUD (1995), *Experts et faussaires : pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié.
- L. BOLTANSKI (2006), Préface dans M. NACHI (éd.), *Introduction à la sociologie pragmatique. Vers un nouveau 'style' sociologique ?*, Paris, Armand Colin, p. 9-16.
- L. BOLTANSKI & L. THÉVENOT (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- P. BOURDIEU & L.J.D. WACQUANT (1992), *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.

- M. BREVIGLIERI & D. TROM (2003), « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », dans D. CÉFAÏ & D. PASQUIER (éd.), *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, Paris, PUF, p. 399-416.
- G. CHELKOFF (1996), « Imaginaire sonore et environnement urbain », dans *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 38-39, p. 83-92.
- J. CHEYRONNAUD (2009), « Rebut de sons. “Bruit” comme terme de critique perceptive » dans *ethnographiques.org*, n° 19 [en ligne] <http://www.ethnographiques.org/..2009/Cheyronnaud> (consulté le 17 décembre 2009).
- M. CHION (1993), *Le promeneur écoutant. Essais d'acoulogie*, Paris, Plume.
- C. CLASSEN (1997), « Fondements pour une anthropologie des sens », dans *Revue Internationale des Sciences Sociales*, vol. 49, n° 153, p. 437-59.
- J. CLIFFORD (1986), « On ethnographic allegory », dans J. CLIFFORD & G.E. MARCUS (éd.), *Writing Culture : The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley & Los Angeles, University of California Press, p. 98-121.
- EUROPEAN ENVIRONMENT AGENCY (2007), *L'environnement en Europe : Quatrième évaluation. Synthèse*, Belgrade, OPOCE.
- G. FABUREL (2003), « Le bruit des avions, facteur de révélation et de construction de territoires », dans *L'Espace Géographique*, n° 32, p. 205-223.
- G. FABUREL (2007), « Évaluation du coût social de la gêne due au bruit des avions : L'interdisciplinarité à l'épreuve des territoires », dans C. GENDRON & J.-G. VAILLANCOURT (éd.), *Environnement et sciences sociales. Les défis de l'interdisciplinarité*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 229-252.
- H. GARFINKEL (2007 [1967]), *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF.
- J. HAMEL (2007), « Réflexions sur la réflexivité en sociologie », dans *Social Science Information*, vol. 46, n° 3, p. 471-85.
- A. HENNION (2004), « Affaires de goût. Se rendre sensible aux choses », dans M. PERONI & J.J. ROUX (éd.), *Actes du Colloque du CRESAL*, Saint-Etienne, Éditions de l'Aube, p. 161-174.
- D. HOWES (1990), « Les techniques des sens », dans *Anthropologie et Sociétés*, vol. 14 n° 2, p. 99-115.
- T. INGOLD (2000), *The Perception of the Environment. Essays in Livelihood, Dwelling and Skills*, Londres, Routledge.
- D. LE BRETON (2006), *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*, Paris, Métailié.
- M. LEROUX, P. AMPHOUX & J.-L. BARDYN (2002), *Vers une charte intersonique, Préfiguration d'un outil interactif de diagnostic et de gestion des représentations de la gêne dans un système d'acteurs*, Grenoble, CRESSON.
- A. MUZET (1999), *Le bruit*, Paris, Flammarion.
- M. PERIAÑEZ & F. DESBONS (1975), *La signification de la gêne attribuée au bruit dans l'habiter*, Paris, Ministère de l'Équipement.

- M. SCHAFER (1979), *Le paysage sonore*, Paris, Jean-Claude Lattès.
- P. SZENDY (2001), *Écoute : une histoire de nos oreilles*, Paris, Éditions de Minuit.
- J.-P. THIBAUD (2004), « De la qualité diffuse aux ambiances situées », dans B. KARSENTI & L. QUÉRÉ (éd.), *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, EHESS.